



Réf. Farde e-Assemblées : 2411998

N° OJ : 125

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : Asbl "Brussels Major Events", en abrégé BME.- Subside : 45.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'asbl "Brussels Major Events", en abrégé BME, demande un subside de 45.000,00 EUR pour l'animation estivale pour le Bois de la Cambre dans le cadre de "Hello Summer";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 45.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021 est octroyé au profit de l'asbl "Brussels Major Events", en abrégé BME.

Annexes :